

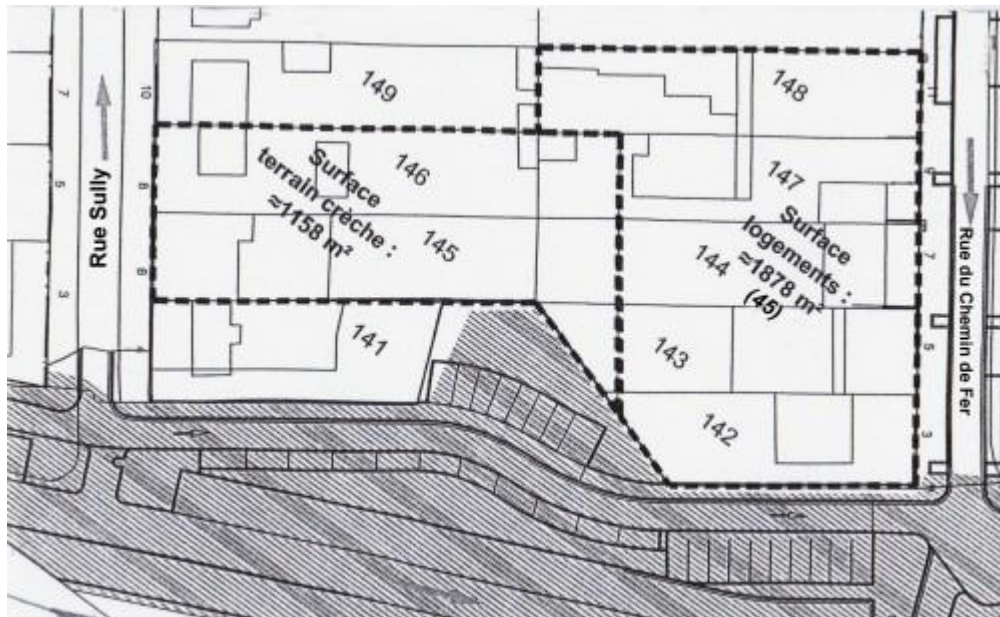
Ça bouge au Vert Galant !!!

Préalablement à la tenue du Conseil de Quartier le mardi 23 octobre à 19h30, l'opposition municipale, menée par Mme Martine Valleton, a cru bon de considérer la « **Gare du Vert-Galant (comme) un quartier sinistré** ».

Le CURVE ne souhaite pas porter de jugement sur le problème du **marché de plein air** car, comme le reconnaît Mme M. Valleton, l'idée n'était pas mauvaise. Si le type de commerces accueillis sur cet espace ne correspond pas totalement à l'idée de base, cela fera probablement l'objet d'un ajustement pas les services de la Mairie.

Ce qui attire notre attention concerne les constructions prévues entre les rues de Sully et du Chemin de fer.

- une crèche (hypothèse formulée et reprise dans Le Parisien du 14.10.12 : °60 berceaux ;
- un immeuble de 45 logements sociaux



On ne peut que se féliciter pour le nouveau projet de crèche qui offrira ainsi une capacité d'accueil, certes réduit mais existant, **dans un quartier totalement dépourvu malgré les nombreux jeunes villepintois qui prennent le RER le matin.**

Par contre, qu'est ce qui choque l'opposition pour les logements ? :

- leur construction dans le quartier ;
- leur nombre ;
- le fait qu'il s'agisse de « logements sociaux »

Sur le premier point rappelons que le zonage Umb sur le projet de PLU prévoyait la densification des constructions sur ce secteur. (mais avec certaines variantes : 50% d'occupation au sol, hauteur maximum 15m) ; **ces chiffres sont identiques à ceux du POS en vigueur précédemment.**

Pour le second point et plus particulièrement les places de stationnement, le PLU là encore prévoit 1 place de stationnement par logement. Cependant, depuis la loi de 1998 les organismes de logement social sont tenus de dissocier les parkings des logements, précisément pour permettre aux foyers modestes sans voiture de faire des économies. Rien n'empêche cependant **d'offrir des conditions locatives de parkings à un coût correct**, ce qui incitera les nouveaux locataires à opter pour une place de stationnement disponible plutôt que de rechercher une place hypothétique dans la rue.

Enfin, on peut craindre que le vocable de « logement social » fasse encore bondir les biens pensants. Malgré les dénégations, de type de logements agit comme un repoussoir, alors que la présence d'une petite résidence à deux pas d'une gare RER et d'une zone de commerce pourrait être **un plus pour l'image de notre Commune.**

Une fois encore, on mélange combat politique et objectivité. Lors de la discussion du nouveau PLU, l'opposition s'était faite discrète et a laissé les citoyens de cette Ville mener seuls la réflexion. Alors, de grâce, pas de récupération à quelques mois des prochaines municipales.